



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONTRAT DE LOCATION
D'EXPOSITION AVEC LA SOCIETE DELASTRE
FILMS**

**DÉCISION N° DM-23-392
EN DATE DU 17 OCTOBRE 2023**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

CONSIDÉRANT la proposition de la société Delastre Films, représentée par Monsieur Dimitri Joannides, dont le siège social est situé 38, rue Amelot – 75 011 Paris – pour la location d'une exposition intitulée « Les grands espaces de Valérian et Laureline » du 9 janvier au 3 février 2024 ;

CONSIDÉRANT la programmation du service de l'Action culturelle dans le cadre de la saison 2023-2024

D É C I D E

DE SIGNER un contrat avec la société Delastre Films, représentée par Monsieur Dimitri Joannides, dont le siège social est situé 38, rue Amelot – 75 011 Paris – pour la location d'une exposition intitulée « Les grands espaces de Valérian et Laureline » du 9 janvier au 3 février 2024, dont le coût total est fixé à 2 880 € (Deux mille huit cent quatre-vingt euros) TTC ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20231017-lmc1H11269H1-AR Date de réception en Préfecture : 17/10/2023 Date de Publication : 17/10/2023
--